

**COMPOSITION DES JURYS POUR LES AUDITIONS A UN CONTRAT DOCTORAL
ETABLISSEMENT
ED 537 – Culture et Patrimoine**

Fléchage : ICTT		Date des auditions : Lundi 23 juin de 10h00 à 11h45	
Liste des membres composant le jury			
Civilité	NOM	Prénom	Fonction
M.	DURAND	Stéphane	PR, Avignon Université
MME	FLAKERT	Anika	PR, Avignon Université
MME	RENAUD	Lise	MCF, Avignon Université
M.	ROSSIGNOL	Benoît	PR, Avignon Université
MME	CABY	Cécile	PR, Sorbonne Université
MME	GREAVES	Sara	PR, Aix-Marseille Université

(1) La décision est acquise à la majorité des membres présents, c'est-à-dire si les oui représentent plus de la moitié des membres présents. Les votes nuls, abstentions, refus de vote ou votes blancs sont tous pris en compte dans le calcul, au même titre que les votes défavorables. En cas de partage des voix, le président du comité de sélection a voix prépondérante.

**COMPOSITION DES JURYS POUR LES AUDITIONS A UN CONTRAT DOCTORAL
ETABLISSEMENT
ED 537 – Culture et Patrimoine**

Fléchage : ESPACE		Date des auditions : Lundi 23 juin de 13h40 à 17h00	
Liste des membres composant le jury			
Civilité	NOM	Prénom	Fonction
M.	DURAND	Stéphane	PR, Avignon Université
M.	DOUVINET	Johnny	PR, Avignon Université
MME	BISTAGNE	Florence	MCF-HDR, Avignon Université
M.	ROSSIGNOL	Benoît	PR, Avignon Université
M.	FOLTÊTE	Jean-Christophe	PR, Université de Franche-Comté

(1) La décision est acquise à la majorité des membres présents, c'est-à-dire si les oui représentent plus de la moitié des membres présents. Les votes nuls, abstentions, refus de vote ou votes blancs sont tous pris en compte dans le calcul, au même titre que les votes défavorables. En cas de partage des voix, le président du comité de sélection a voix prépondérante.

**COMPOSITION DES JURYS POUR LES AUDITIONS A UN CONTRAT DOCTORAL
ETABLISSEMENT
ED 537 – Culture et Patrimoine**

Fléchage : HISOMA		Date des auditions : Vendredi 27 juin de 9h30 à 12h00	
Liste des membres composant le jury			
Civilité	NOM	Prénom	Fonction
M.	DURAND	Stéphane	PR, Avignon Université
M.	CASTELNUOVO	Guido	PR, Avignon Université
MME	RENAUD	Lise	MCF, Avignon Université
MME	MENARD	Hélène	MCF-HDR, Université Paul Valéry
M.	BOUCHON	Richard	PR, Université Lumière Lyon 2
MME	DANA	Madalina	PR, Université Jean Moulin Lyon 3

(1) La décision est acquise à la majorité des membres présents, c'est-à-dire si les oui représentent plus de la moitié des membres présents. Les votes nuls, abstentions, refus de vote ou votes blancs sont tous pris en compte dans le calcul, au même titre que les votes défavorables. En cas de partage des voix, le président du comité de sélection a voix prépondérante.